

Certificat d'enregistrement
(visé à l'alinéa 11 (1) a) du Règlement de l'Ontario 49/01
de la Loi de 1998 sur les condominiums)

Loi de 1998 sur les condominiums

.....
*(nom de la division d'enregistrement des droits immobiliers ou de la division d'enregistrement
des actes, à l'exclusion du numéro de la division)*

.....
(genre d'association, c.-à-d., normale, de parties communes, de terrain nu, de propriété à bail)

PLAN D'ASSOCIATION CONDOMINIALE N°..... *(désignation du plan de
condominium)*

*[Dans le cas d'une association condominiale de parties communes, indiquer ce qui suit
uniquement si des portions des parties communes dont l'usage est réservé aux propriétaires de
certaines parties privatives désignées et non pas à tous les propriétaires :*

NIVEAU (ou NIVEAUX) à]

[Si la feuille désigne des parties privatives, inclure ce qui suit :

PARTIE PRIVATIVE (ou PARTIES PRIVATIVES)à]

Enregistré au bureau d'enregistrement immobilier de la division d'enregistrement des droits
immobiliers (ou des actes) d à.....heures
le2.....

.....
(signature)
Registrator / Registratore